

**PROCÈS-VERBAL
ÉCOLE SAINT-LUC
Assemblée Générale de parents
5 septembre 2024 à 19h**

1. Ouverture de l'assemblée générale de parents à 19h.
2. Mot d'accueil monsieur Alex Ligory Nathar, vice-président du CÉ
3. Mot de bienvenue de madame Catherine Touchette, direction de l'école

Présentation des membres du personnel

4. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Kathalin Dancsecs parent, et résolu :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 7 septembre 2023

Il est proposé par Vanessa Piché parent, et résolu :

Que le procès-verbal de l'Assemblée générale des parents du 7 septembre 2023 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Informations sur les rôles et fonctions des membres du conseil d'établissement

La direction de l'école, Catherine Touchette, présente les diverses opportunités de la participation parentale à la vie de l'établissement.

7. Présentation du rapport annuel du CÉ

La direction présente le rapport annuel du conseil d'établissement.

8. Élections

8.1 Nomination du président d'élection

Il est proposé par M. Alex Ligory Nathar parent, et résolu :

Que la direction d'établissement, Catherine Touchette, préside les élections aux différents postes de représentants de parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.2 Nomination du secrétaire d'élection

Il est proposé par Melissa Riley parent, et résolu :

Que madame Altiné, directrice adjointe, agit comme secrétaire d'élection aux différents postes de représentants de parents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.3 Élection des représentants des parents au CÉ

Madame Touchette informe qu'il y a 5 postes vacants réservés aux parents au sein du conseil d'établissement :

3 postes de 2 ans

Attendu que le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, ceux-ci sont élus par acclamation aux postes de représentants des parents du Conseil d'établissement pour une durée de 2 ans.

Il est proposé par Alex Ligory Nathar parent, et résolu :

Que les personnes suivantes soient élues au conseil d'établissement pour une durée :

De 2 ans :

Kathalin Dancsecs (parent de : Jackson Ibrahim)

Martin Rodrigue (parent de : Leïa Ying)

Anouk Azuelos (réservé de mandat) (parent de : Mélody Azuelos-Lavoie)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.4 Élection des substituts des représentants des parents au CÉ (au moins 2)

Le président d'élection informe qu'il y a 2 postes vacants de substituts de représentant des parents réservés aux parents au sein du conseil d'établissement.

Attendu que le nombre de candidats est égal au nombre de postes vacants, ceux-ci sont élus par acclamation aux postes de substituts de parents au sein du conseil d'établissement pour une durée d'un an :

Il est proposé par Anouk Azuelos parent, et résolu :

Que les personnes suivantes soient élues comme membre substitut au conseil d'établissement pour une durée :

De 1 an :

Marie-Ève Paradis (substitut) (parent de : Simon Jacques)

Caroline Chenonceaux (substitut) parent de : Emmerich Chenonceaux-Morin

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.5 Élection du délégué au Comité de parents

Le président d'élection informe qu'il y a lieu d'élire un délégué au comité de parents du centre de services scolaire, lequel a la possibilité de siéger sur le conseil d'administration du CSS.

Attendu qu'un seul candidat se présente pour le poste vacant, celui-ci est élu par acclamation au poste de délégué au Comité de parents du Centre de services scolaire pour une durée d'un an.

Il est proposé par Alex Ligory Nathar parent, et résolu :

Que la personne suivante soit élue comme déléguée au Comité de parents du Centre de services scolaire pour une durée d'un an.

De 1 an : Kathalin Dancsecs

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.6 Élection du substitut du délégué au Comité de parents

Le président d'élection informe qu'il y a lieu d'élire un délégué substitut au comité de parents du centre de services scolaire, lequel a la possibilité de siéger sur le conseil d'administration du CSS.

Attendu qu'un seul candidat se présente pour le poste vacant, celui-ci est élu par acclamation au poste de délégué substitut au Comité de parents du Centre de services scolaire pour une durée d'un an.

Il est proposé par Kathalin Dansecs parent, et résolu :

Que la personne suivante soit élue comme déléguée substitut au Comité de parents du Centre de services scolaire pour une durée d'un an :

De 1 an : Alex Ligory Nathar

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Formation d'un Organisme de participation des parents (OPP)

Il est proposé par Martin Rodrigue, parent, et résolu :

Que l'Organisme de participation de parents soit formé.

Melissa Riley propose que Yasmine Raphaël continue comme présidente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Date de la première rencontre du conseil d'établissement

Madame Touchette informe l'assemblée que la première rencontre du Conseil d'établissement se tiendra le mardi 24 septembre 2021 à 18h30 à l'école Saint-Luc.

11. Levée de l'assemblée à 19h40.

Il est proposé par Alex Ligory Nathar, parent, et résolu :

Que l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

NON ADOPTÉE